ASSOCIATION SOLIDARITÉ ACTIVE VISION INTERNATIONALE

ASAV INT

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2020

Vingt-deux ans aux service des plus démunis et des dizaines de familles positivement impactées; tel est le parcours de l'Association Solidarité Active Vision Internationale (ASAV Int) créée en 1998. Elle a amélioré les conditions d'existence et de vie de plusieurs enfants et personnes en situation de précarité.

ASAV Int a son siège en Suisse et est déployé auprès de sa population cible à travers son antenne Bénin à Cotonou, au quartier Wologuèdè. L'antenne assure la coordination sur le terrain. Beaucoup d'actions ont été menées, mais le défi reste énorme.

Par le biais de notre équipe à Cotonou, nous apportons à nos filleul·e·s : un soutien alimentaire, le paiement des soins médicaux, l'accès à une formation, des ateliers de sensibilisation et des activités de divertissement. Tous les enfants et jeunes soutenu·e·s vivent dans une famille, soit avec leurs parents biologiques ou dans des familles apparentées où ils et elles sont intégré·e·s. Les adolescent·e·s en situation de rupture avec leurs familles sont soutenu·e·s par notre psychologue et des solutions sont cherchées.

Ce premier volet s'inscrit dans notre vision de soutenir la formation sans laquelle ces enfants ne pourront jamais sortir de l'engrenage de la pauvreté.

Nous œuvrons pour un développement durable en mettant en place des projets concrets pour créer de l'emploi dans le but de permettre à chacun·e d'être autonome et indépendant·e pour se prendre en charge. Ainsi, avons-nous mis en place une activité qui consiste en la vente d'habits de deuxième-main par des femmes pauvres, ce qui leur permet de se dégager un petit revenu et d'offrir un accès à des habits bon marché.

En outre, un projet agropastoral est initié en 2018 par les familles soutenues afin d'avoir une activité et un revenu. Ce projet donne également la possibilité aux jeunes soutenu·e·s de faire des stages pratiques dans le domaine agropastoral.

ASAV Int anime en plus une classe de maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans issu·e·s de familles défavorisées et dont les parents n'ont pas les moyens de les inscrire. Nous les prenons en charge contre une somme forfaitaire afin de leur permettre de se familiariser avec le français (langue nationale et d'enseignement au Bénin) et d'acquérir les bases nécessaires pour commencer l'école primaire.

NOS ACTIONS EN 2020

Malgré une année 2020 marquée par la pandémie du Covid 19, ASAV Int a poursuivi ses actions et son soutien envers les familles démunies dans les domaines que sont la scolarisation, la sécurité alimentaire, la santé, l'écoute et la prise en charge psychologique, les conseils, la maternelle, la seconde-main et le projet agropastoral.

Ces différentes actions sont retracées dans les points suivants:

I. MATÉRIEL ET FRAIS LIÉS À LA FORMATION

Au Bénin, de nombreuses familles peinent chaque année à fournir à leurs enfants les fournitures nécessaires pour démarrer comme il se doit la rentrée scolaire. Elles s'arrangent comme elles peuvent pour acheter un minimum de cahiers, mais doivent renoncer au luxe de l'achat des manuels et livres qui coûtent plus cher.

A ceci s'ajoutent les conditions de vie qui ne favorisent souvent pas un cadre adéquat pour l'apprentissage (logement étroit, parents analphabètes). ASAV Int s'investit à assurer à ces enfants un meilleur avenir en œuvrant pour leur éducation. Nous faisons à nos filleul·e·s des dons de matériel (livres, papeterie, uniformes, outils pour les apprenti·e·s, etc), payons les frais de scolarité et offrons un suivi régulier des filleul·e·s par des visites et des cours d'appui.

L'année scolaire 2019-2020, ASAV Int a offert du matériel à 65 enfants et jeunes et payé des frais de formation pour un montant global de CHF 13'111, dont les détails sont:

- ✓ CHF 6220 de matériel et frais d'études scolaires (pour 49 élèves)
- ✓ CHF 4545 de matériel et frais d'études universitaires (pour 5 universitaires)
- ✓ CHF 2345 de matériel et frais de formation pratique (pour 11 apprenant·e·s).

Tout le matériel a été acheté sur place par les collaborateurs d'ASAV Int sur la base des listes de matériel préétablies par les écoles.

III. SUIVI SCOLAIRE

Face au constat de la perte de niveau des élèves, surtout des élèves issu·e·s de familles démunies, il est devenu indispensable pour les parents de suivre de près la scolarité de leurs enfants. Cette tâche est en général négligée par les parents en situation de précarité. Toutes les forces et énergies sont orientées au quotidien vers leur gagne-pain pour assurer la survie de leur famille. En outre, ces parents, pour la plupart analphabètes, ne sont pas outillés pour accompagner comme il se doit leurs enfants.

Nous encourageons ces parents à faire plus d'efforts dans ce sens. De plus, notre programme de suivi scolaire permet de les accompagner dans cette tâche et palier aux insuffisances.

Cet accompagnement prend essentiellement deux formes: les **visites** dans les établissements des filleul·e·s et l'organisation des **cours d'appui**.

A une fréquence d'au moins une visite par trimestre, nous nous rendons dans les établissements de nos filleul·e·s. Cela nous permet de nous informer de leur conduite en milieu scolaire afin de mieux les accompagner.

En parallèle de ces visites, les cours d'appuis sont organisés en faveur des filleul·e·s, donnés par des encadreurs bénévoles. Ces cours ont été particulièrement utiles lors du confinement de deux mois en 2020, où les écoles ont fermé sans offrir de cours à distance.

Les encadreurs sont organisés comme suit:

- 3 instituteurs,
- 3 encadreurs de maths,
- 3 encadreurs de physique-chimie dont l'un intervient aussi en biologie-géologie,
- 3 encadreurs d'anglais,
- 3 encadreurs de français,
- 2 responsables qui coordonnent les activités, et capables aussi d'intervenir en maths, maths financières, comptabilité, économie.

Les dépenses liées au soutien scolaire s'élèvent à environ CHF 4450 pour l'année 2020.

II. SUIVI À DOMICILE

L'environnement familial a un impact direct sur le développement et l'équilibre de l'enfant. Et c'est la responsabilité des parents d'offrir aux enfants un cadre sûr et adéquat. Mais quand le minimum vital manque, tout le reste passe souvent au second plan. Les enfants sont ainsi abandonné·e·s, sans suivi, les parents n'ayant pour seule obsession que de trouver de quoi nourrir la famille. ASAV accompagne les familles des filleul·e·s pour leur offrir un meilleur cadre.

Nous organisons des visites aux domiciles des filleul·e·s, non pas pour remplacer les tuteurs et tutrices, mais pour les accompagner, soutenir et recueillir leurs inquiétudes. La pandémie de Covid 19 a toutefois perturbé nos visites en 2020. Afin de ne pas favoriser la propagation du virus, nous avons limité les visites au strict minimum.

Lors de ces visites, différentes questions sont abordées aussi bien avec les parents qu'avec les filleul·e·s. Les réponses à ces questions permettent d'orienter et de conseiller chacun·e. Si besoin y est, nous tenons dans nos locaux des séances de relation d'aide pour contribuer à régler certains problèmes particuliers.

III. SOUTIEN ALIMENTAIRE

Depuis des années, ASAV Int investit dans l'éducation des enfants démuni·e·s. Mais cela ne pourrait être possible sans une mesure d'accompagnement sur le plan alimentaire, comme le dit cet célèbre adage béninois «*le ventre affamé n'a point d'oreilles*».

Afin de permettre aux enfants de s'épanouir sur le plan scolaire, ASAV vient en aide à ces familles en fournissant chaque premier samedi du mois des denrées alimentaires.

Au cours de l'année 2020, 69 familles ont bénéficié des distribution alimentaires, soit plus de 280 personnes directement touchées.
Aussi, parmi ces familles, 25 ont également reçu du soutien alimentaire COVID 19. En effet, au cours de la crise sanitaire internationale du COVID 19, l'état béninois a confiné la population sur une période de près de six mois, ce qui a paralysé beaucoup d'activités.

Ainsi, ASAV Int a distribué en 2020 :

- ✓ 7095 kg de maïs,
- ✓ 5250 kg de riz,
- ✓ 2750 kg de haricot,
- ✓ 600 kg d'igname,
- ✓ 4150 kg de farine de manioc,
- ✓ 375 litres d'huile,
- ✓ 5280 paquets de pâtes,
- ✓ 6600 pains de savons,

Le coût d'achat total de tous ces produits s'élève à CHF 19'625.

Concernant les filleul·e·s en formation professionnelle, ASAV paie les frais de transport et de restauration au lieu d'offrir un kit alimentaire. Comme nous valorisons les formations pratiques et que beaucoup de nos filleul·e·s ont entre 15 et 18 ans, il y a plus d'apprenti·e·s que les années précédentes.

Ainsi, les frais relatifs au transport et à la restauration sont passés de CHF 2004 sur l'année 2019 à CHF 5240 sur l'année 2020.

IV. RELATION D'AIDE

La relation d'aide est un travail d'écoute, de guidance et d'accompagnement psychologique, grâce à des outils tels que l'écoute, l'observation, les thérapies comportementales et cognitives, les thérapies familiales et systémiques.

Cette fonction est prise en charge par un psychologue qui s'occupe donc de suivre les familles dans la gestion et la prévention des conflits de divers ordres. Il sert aussi souvent d'intermédiaire entre parents et enfants pour des sujets réputés tabous dans la société béninoise et travaille à rendre la relation parents-enfants plus relaxe. Par ce travail de relation d'aide, chaque individu arrive donc à se retrouver psychologiquement et un climat de paix peut être installé dans les familles.

V. SANTÉ

L'accès aux soins de santé est un luxe pour les familles démunies. N'ayant pas les moyens pour assurer une couverture sanitaire, bon nombre d'entre elles ont recourt à des tisanes, aux conseils souvent inappropriés de voisins ou aux médicaments de la rue.

Afin de remédier à cette situation, ASAV prend en charge les soins sanitaires des filleul·e·s et parfois de leurs familles, selon les cas et les possibilités.

Au cours de l'année 2020, ASAV Int a payé les soins sanitaires à 65 personnes pour un montant total de CHF 6480.

La nouveauté de cette année année est la prise en charge sanitaire du personnel d'ASAV. En effet, les responsables en Suisse ont décidé de soutenir le personnel sur le plan sanitaire à hauteur de 50%. Le coût de ce soutien au personnel en 2020 s'élève à CHF 320.

De même, au cours de cette année 2020, ASAV a soutenu l'un des encadreurs bénévoles qui souffrait d'infection hémorroïdaire. Le coût de ce soutien est de CHF 844. Aussi, ASAV a décidé subventionner les frais de dépistage et de vaccin contre l'hépatite B à ses encadreurs pour un coût total de CHF 545.45.

Les centres de santé avec lesquels ASAV a travaillé au cours de l'année 2020 sont: les hôpitaux de zone des communes de Cotonou et de Calavi, l'hôpital Bethesda, la clinique Notre Dame, la clinique SCHIFFRA et la clinique Sérénité.

VI. ÉCOLE MATERNELLE

Créée en 2015 afin d'offrir un accès à la maternelle aux enfants issu·e·s des familles démunies, la classe d'ASAV accueille 25 élèves entre 3 et 4 ans. Deux enseignantes s'y consacrent avec assiduité et motivation depuis l'ouverture et cette école s'est forgée une très bonne réputation. En effet, les parents se bousculent pour y inscrire leurs enfants, contre une petite somme forfaitaire très accessible.

Cette scolarisation permet aux élèves de se familiariser à la langue française et de se préparer à suivre l'école obligatoire dans de bonnes conditions. En effet, la maternelle n'est pas obligatoire donc la plupart des enfants pauvres commencent l'école à 7 ans dans de grandes classes – allant parfois jusqu'à 80 élèves - avec des enseignant·e·s n'ayant pas la possibilité de s'attarder sur les élèves en difficulté.

VII. SECONDE MAIN

La seconde main est une activité initiée par ASAV depuis 2014. Son objectif est d'aider les femmes en situation de précarité à mieux subvenir aux besoins de leur famille. En effet, ASAV Int collecte en Suisse des habits qui sont triés, emballés et chargés dans un container pour les convoyer vers Cotonou. L'antenne du bénin se charge de les vendre à des prix très bas aux femmes démunies. Ce qui leur permet de se faire un petit bénéfice susceptible de participer à la satisfaction de certains besoins de la famille.

Cette activité de seconde main permet également à ASAV de se constituer une petite réserve de fonds afin de faire face à certaines charges de l'antenne Bénin. De même, elle permet d'employer trois femmes de la famille ASAV pour le tri et la vente.

L'antenne bénin d'ASAV a bénéficié d'un demi conteneur en décembre 2020. Néanmoins, elle a disposé d'un stock de seconde main pour la vente tout au long de l'année 2020 (provenant du conteneur de décembre 2019).

IV. PROJET AGROPASTORAL

Initié en 2018 par un collectif de 10 familles soutenues, le projet agropastoral a pour principal objectif de regrouper la famille ASAV Int autour d'une

activité génératrice de revenu. Son autre objectif à long terme est d'offrir aux jeunes soutenu·e·s une possibilité de stage, d'apprentissage et d'emploi.

Au cours de l'année 2020, une avancée notable a été observée sur le site agropastoral. En effet, ce projet a bénéficié d'un financement de l'état béninois de deux pièces en dur. Aussi, par des donateurs de la Suisse, l'électricité, les toilettes et un puits ont été installés sur le site. Ce qui facilite aisément la vie des travailleurs et travailleuses sur ce site.

Même si le projet n'a pu faire de réels bénéfices en 2020, il n'a néanmoins pas subi de perte. Il a pu faire face à toutes ses dépenses courantes.

Au cours de l'année 2020, plus de 4500 planches de choux, carottes, vènonia, crincrin, grande maurelle, basilic , amarantes et concombre ont été cultivées et vendues par les acteurs et actrices de ce projet. Aussi, plusieurs papayes et régimes de bananes plantains ont été vendus.

CONCLUSION

L'année 2020 est une année marquée par le ravage du COVID 19 sur l'humanité. Grand nombre de structures dans le monde ont été impactées négativement par ce virus.

Même si ASAV n'a pas été impactée négativement sur le plan financier, elle l'est au niveau de ses activités. En effet, il y a une nette réduction des visites et la sortie organisée à l'endroit des filleul·e·s pendant les vacances n'a pas pu être faite.

Au cours de cette année 2020, aucun évènement fâcheux ne s'est produit tel que la mort d'enfant parrainé·e. Aussi, les résultats scolaires des filleul·e·s se sont nettement améliorés. De même, bon nombre de filleul·e·s n'ayant réussi sur le plan scolaire sont motivé·e·s à faire un apprentissage. Plusieurs enfants qui n'ont pas de parrains ou de marraine ont pu en trouver.

Nous remercions tous les donateurs et donatrices ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour le bien-être des familles démunies du Bénin.